

## **Parts de la BNS : c'était prévisible**

En décembre, tous les financiers, pour la plupart de droite, garantissaient que la BNS ferait un important bénéfice en 2024 et qu'elle verserait ce qu'elle doit à la Confédération et aux cantons. Sur cette base le groupe Vert-es et CS-POP a demandé lors du débat parlementaire d'inscrire une part, 5,4 millions, dans le budget cantonal. Ainsi, il devenait possible, comme nous l'avons proposé, d'accorder la compensation intégrale du renchérissement à la fonction publique jurassienne. Nous voulions aussi abandonner intégralement la mesure d'économie touchant la subvention aux repas livrés par Pro Senectute. Dans les investissements, nous demandions que l'on assainisse les bâtiments de l'État et qu'on y pose des panneaux photovoltaïques. D'autres mesures en lien avec le plan climat étaient encore souhaitées.

Malheureusement, ces propositions ont été balayées en raison du rejet de l'inscription d'une part de la BNS dans le budget. Elles n'ont reçu que le soutien de 4 député·es d'autres groupes parlementaires. Comme prévu, le PLR et le Centre s'y sont opposé·es unanimement. Sur la base d'un arrangement avec le Centre, les socialistes furent également unanimes à rejeter nos propositions.

L'importante rentrée prévisible de la BNS impose désormais que la fonction publique perçoive le plein renchérissement ; que les mesures d'économie touchant les plus faibles soient abandonnées ; que les mandats d'études reviennent au niveau prévu initialement dans le budget ; que les mesures en lien avec le plan climat soient appliquées, notamment en ce qui

concerne l'assainissement de l'ancienne préfecture de Saignelégier. Et il restera encore un bénéfice que l'on pourra mettre dans la réserve budgétaire. Selon la loi sur les finances, le Gouvernement a la compétence de prendre ces décisions.

Groupe parlementaire Vert-e-s et CS-POP Signature